

**ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE**

**SÉCURISATION DE LA PRISE  
EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE  
EN HANDICAP**

Lancement de l'accompagnement

Le 12/02/24

# Inscriptions

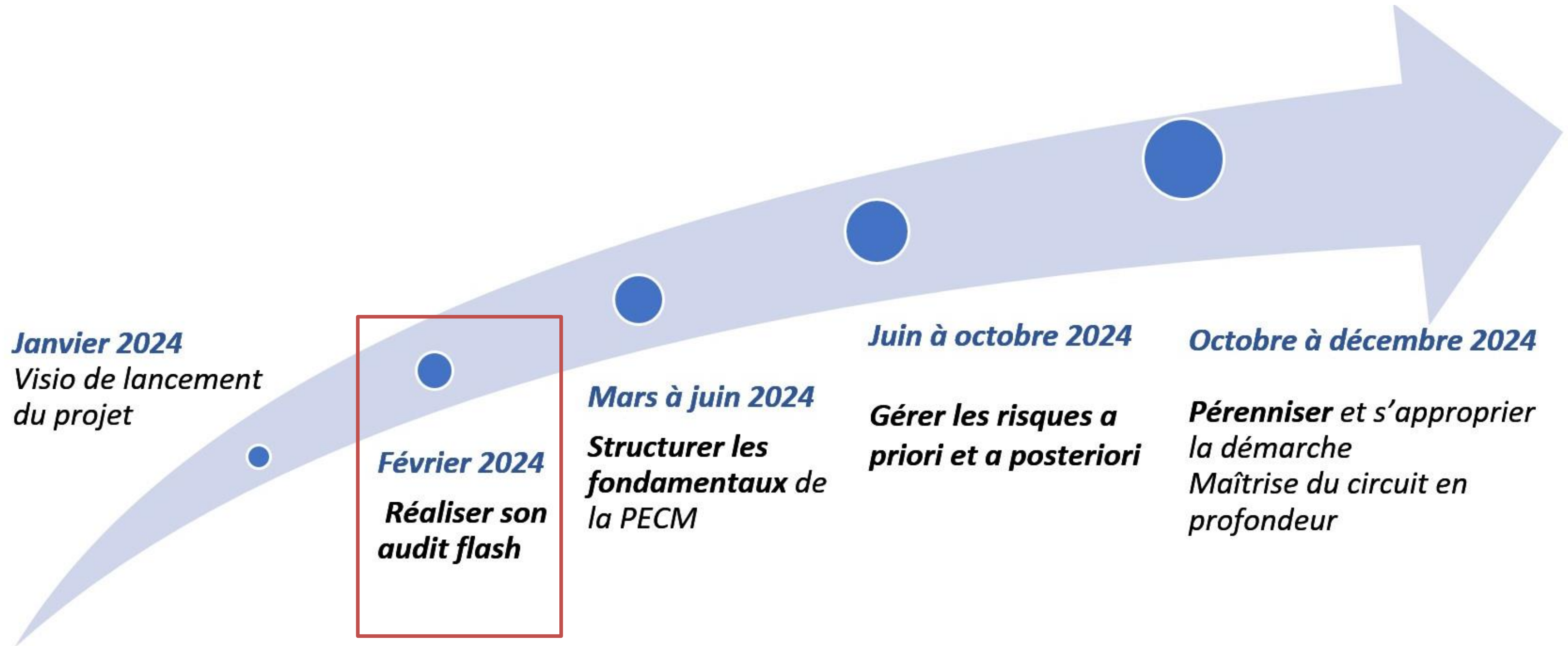
- 67 structures inscrites
- Typologie des structures :
  - **IME : 35,1 % (n = 26)**
  - **MAS : 25,7% (n = 19)**
  - **FAM : 23% (n = 17)**
  - IEM : 6,8% (n = 5)
  - ITEP : 4,1% (n = 3)
  - EEAP : 2,7% (n = 2)
  - IMPRO : 1,4% (n = 1)
  - IMP : 1,4% (n = 1)
  - 3 foyers de vie
- Fonction de la personne ayant rempli le questionnaire :
  - Directeur : 17,6% (n = 13)
  - **Cadre : 30,3% (n= 15)**
  - Responsable qualité : 12,2% (n = 9)
  - Médecin : 2,7 % (n = 2)
  - Pharmacien : 1,4% (n = 1)
  - **Infirmier : 40,5% (n = 30)**
  - Autre (IDEC, AQSE, monitrice éducatrice: 5,4% (n = 4)

# Prérequis

Avez-vous identifié au moins **2 référents porteurs du projet** (cadre, responsable qualité, IDEC, IDE, médecin coordonnateur, moniteur éducateur, pharmacien, etc.) pour **suivre le projet, déployer les actions et assurer le suivi de leurs mises en œuvre ?**



# Etapes du projet



# Les étapes

## PREREQUIS

0 Réaliser une autoévaluation de la PECM : identification des risques essentiels

## Structurer les fondamentaux de la PECM

1 Identifier un référent Prise en charge médicamenteuse volontaire

2 Etablir une convention ESSMS/pharmacie visant à formaliser les étapes et rôle des équipes dans la dispensation des médicaments (analyse pharmaceutique, délivrance et logistique)

3 Schématiser la PECM des résidents

4 Constituer et réunir un comité PECM

5 Communiquer en interne sur les enjeux de la sécurisation de la PECM et les risques d'erreurs médicamenteuses

6 Mettre en place des actions pour prévenir et gérer les interruptions de tâches

7 Planification des formations (circuit du médicament : 2 séances → découverte et perfectionnement), accompagnants, erreurs médicamenteuses, retex erreurs médicamenteuses, douleur)

## Gérer les risques a posteriori

8 Communiquer auprès des équipes sur les enjeux autour de la déclaration des EM

9 Valider une Charte d'incitation à la déclaration

10 Mettre en œuvre un système de déclaration des EI

11 Mettre en œuvre une analyse des EI avec suivi de plan d'actions et communication

## Pérenniser et s'approprier la démarche

12 Réaliser un audit

13 Définir un plan d'action tiré de l'audit

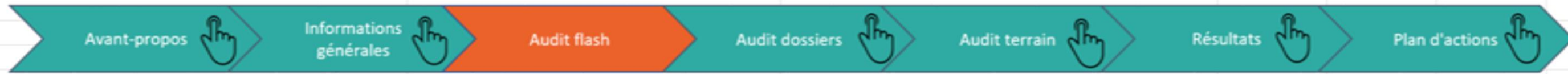
14 Réaliser un suivi de la mise en œuvre du plan d'action

# Les étapes

Visios	Date	Éléments permettant de côter
Présentation	18 janvier 2024	Webinaire de 30 minutes
Lancement	12 février 2024 (14h30-15h)	<b>Présentation du projet et des modalités de réalisation de l'audit flash</b>
1 <sup>er</sup> point d'étape	12 mars (14h30-16h)	<b>« Structurer les fondamentaux de la PECM »</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Résultats de l'audit flash »</li><li>• Lancement de l'étape 1 : « structurer les fondamentaux de la PECM »</li></ul>
2 <sup>nd</sup> point d'étape	27 Juin (14h30-16h)	<b>« Gérer les risques a priori et a posteriori »</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bilan de l'étape 1 : présentation de initiatives/outils des établissements</li><li>• Lancement de l'étape 2 : « gérer les risques a priori et posteriori »</li></ul>
3 <sup>ème</sup> point d'étape	15 Octobre 2024	<b>« Pérenniser et s'approprier la démarche »</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bilan de l'étape 2 : présentation de initiatives/outils des établissements</li><li>• Lancement de l'étape 3 : « pérenniser et s'approprier la démarche »</li></ul>
4 <sup>ème</sup> point d'étape	Janvier 2025	<b>Bilan et clôture</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bilan de l'étape 3 : présentation des résultats d'audits</li><li>• Questions/réponses ; échanges sur difficultés éventuelles</li></ul>



# Audit flash



## Stratégie de la prise en charge médicamenteuse (PECM)

Num	Libellé	Lien avec le critère du référentiel	Eléments d'appréciation	Réponses (renseigner la date)			Commentaire
				..../..	..../..	..../..	
<b>Stratégie et enjeux de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse (PECM)</b>							
1	Une politique de gestion du risque médicamenteux est présentée dans le projet d'établissement, le projet de soin	3.6.1 - L'ESSMS définit sa stratégie de gestion du risque médicamenteux et s'assure de sa mise en œuvre	Interview Direction, Chefs de services, RSM (Responsable Système Management), GDR (Gestionnaire des risques). Analyser la forme, le contenu : elle doit prendre en compte les particularités de l'ESSMS : spécificité de la population accueillie qui peut présenter différents risques (âge, troubles cognitifs et/ou moteurs, troubles de la déglutition, perte d'autonomie, la disponibilité des ressources humaines (la nuit et le week-end, les jours fériés, le temps de présence médical), modalités d'accueil et implication des proches (hébergement, accueil séquentiel, etc). Elle doit se décliner dans une procédure opérationnelle diffusée auprès des professionnels impliqués dans la PECM.				
2	L'organisation du circuit du médicament est abordée dans le cadre du conseil de la vie sociale	3.6.1 - L'ESSMS définit sa stratégie de gestion du risque médicamenteux et s'assure de sa mise en œuvre	Le résident et ses aidants sont impliqués aux réflexions portées pour améliorer la PECM. Interroger direction, familles				
3	Un référent prise en charge médicamenteuse (PECM) est identifié et connu au sein de l'établissement	3.6.1 - L'ESSMS définit sa stratégie de gestion du risque médicamenteux et s'assure de sa mise en œuvre	Voir fiche de poste et interroger RPECM sur effectivité, temps consacré				
4	L'établissement a communiqué en interne sur les enjeux de la sécurisation de la PECM et les risques d'erreurs médicamenteuses	3.6.1 - L'ESSMS définit sa stratégie de gestion du risque médicamenteux et s'assure de sa mise en œuvre	Voir éléments de communication interne, interroger direction RPECM				
5	L'établissement a schématisé les étapes du circuit du médicament. Ce schéma est à jour et est facilement consultable par tous	3.6.1 - L'ESSMS définit sa stratégie de gestion du risque médicamenteux et s'assure de sa mise en œuvre	Organisation de la PECM : étape, acteur et points de vigilance				
6	L'établissement a constitué et réuni un comité PECM	3.6.1 - L'ESSMS définit sa stratégie de gestion du risque médicamenteux et s'assure de sa mise en œuvre	Comité expertise des soins. Dernier compte-rendu (date, composition, thème abordé)				
7	Le médecin coordonnateur, en lien avec le pharmacien référent, définit les objectifs spécifiques pour évaluer certaines pratiques de prescription (ex : suivi de médicaments avec balance bénéfice/risque défavorable, psychotropes..., adaptation de posologie, de forme galénique...)	3.6.1 - L'ESSMS définit sa stratégie de gestion du risque médicamenteux et s'assure de sa mise en œuvre	Interviewer médecin coordonnateur et pharmacien référent : thèmes à préciser				

**A rendre pour le 5 mars.** A envoyer à l'adresse : [albane.cherel@ars.sante.fr](mailto:albane.cherel@ars.sante.fr)

# Retrouvez les informations sur la page :

## “Accompagnement handicap 2024”

[Accompagnement handicap 2024 \(omedit-normandie.fr\)](https://omedit-normandie.fr)

EHPAD

Handicap

Référentiel HAS

Accompagnement handicap 2024

### Accompagnement handicap 2024

Les équipes de l'OMÉDIT Normandie et de l'ARS Normandie vous proposent un **accompagnement régional 2024** sur la **sécurisation** du **circuit du médicament** dans les **structures** du **handicap**.

L'objectif de cet accompagnement régional est de **répondre aux exigences du manuel d'évaluation des ESMS** sur la **prise en charge médicamenteuse** et la **gestion des risques liés au circuit du médicament**.

#### Objectifs

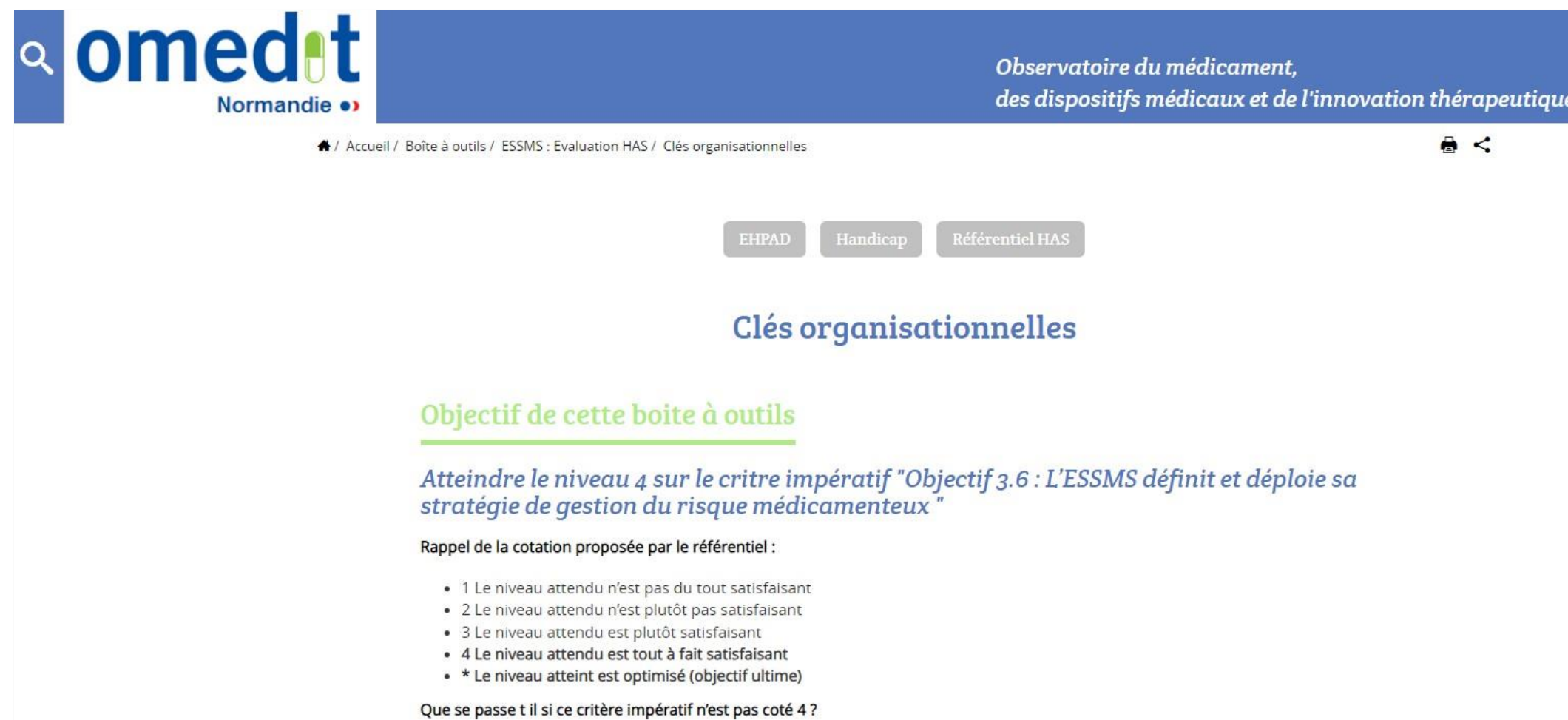
- 1°) Réaliser un **état des lieux du circuit du médicament** en vue de répondre aux nouvelles exigences du manuel HAS
- 2°) **Se former** sur les **fondamentaux** du **circuit du médicament** et la **gestion des risques d'erreurs médicamenteuses**
- 3°) **Etablir** un **plan d'action spécifique**
- 4°) **Favoriser** le **partage d'expérience** dans ce domaine entre les structures



# Boîte à outils

Retrouvez les outils associés cette méthodologie sur notre page internet dédiée :

[boîte à outils ESSMS : Evaluation HAS](#)



The screenshot shows the website 'omedit Normandie' with the following content:

- Logo: omedit Normandie
- Header: Observatoire du médicament, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique
- Breadcrumb: Accueil / Boîte à outils / ESSMS : Evaluation HAS / Clés organisationnelles
- Navigation buttons: EHPAD, Handicap, Référentiel HAS
- Section: Clés organisationnelles
- Section: Objectif de cette boîte à outils
- Text: *Atteindre le niveau 4 sur le critre impératif "Objectif 3.6 : L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de gestion du risque médicamenteux"*
- Text: Rappel de la cotation proposée par le référentiel :
- List-Group:
  - 1 Le niveau attendu n'est pas du tout satisfaisant
  - 2 Le niveau attendu n'est plutôt pas satisfaisant
  - 3 Le niveau attendu est plutôt satisfaisant
  - 4 Le niveau attendu est tout à fait satisfaisant
  - \* Le niveau atteint est optimisé (objectif ultime)
- Text: Que se passe t il si ce critère impératif n'est pas coté 4 ?

# Dates des formations OMéDIT

Date	Intitulé formation
07 mars (14h30-16h00)	Douleur
26 mars (14h30-16h00)	Fondamentaux circuit du médicament : rôles et responsabilités de chacun (tout public)
04 avril (14h30-16h)	Fondamentaux circuit du médicament : focus sur l'aide à la prise – rôle des accompagnants (module interactif + films d'analyse de scénario) (AS et accompagnants)
18 avril (14h30-16h)	Erreurs médicamenteuses - étapes à risque – facteurs contributifs
14 mai (14h30-16h00)	Les erreurs médicamenteuses : mises en situation autour de cas pratiques (fiches RETEX) (focus sur les solutions buvables, interruption de tâche, retranscription, traçabilité, etc.)
28 mai (14h30-16h30)	Atelier gestion des risques a posteriori d'une erreur médicamenteuse (méthodes d'analyse et mise en situation autour d'un cas pratique)
06 juin (14h30-16h)	
11 juin (14h30-16h)	
18 juin (14h30-16)	

Formulaire d'inscription : [Inscription formations de l'Accompagnement Prise en charge médicamenteuse EMS - Handicap | Framaforms.org](https://www.framaforms.org/inscription-omedit)